

ABONNEMENT

Saumur	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 4 AOUT

CONTINUONS

On commence à connaître l'ensemble des élections au Conseil général dans toute la France.

Les conservateurs possédaient la majorité dans onze départements, ils la perdent dans quatre ; les républicains gagnent environ cent trente sièges.

Nous ne discuterons pas ce chiffre, bien que des noms comptés comme républicains, au lendemain du scrutin où ils ont réussi, aient été combattus, la veille, comme conservateurs.

Mais nous répéterons ce que nous disions hier, ce que nous ne cessons de signaler depuis quinze jours : jamais emploi plus effronté de la candidature officielle n'a été pratiqué par aucun gouvernement. Jamais réclame administrative n'a été accompagnée de plus de coups de grosse caisse. Et nous ne parlons pas au figuré ; on nous signale une commune où, dimanche, à l'ouverture même du scrutin, le maire a fait publier par le crieur de l'endroit, avec roulements de tambour à l'appui, un avis engageant les électeurs à voter pour le candidat officiel.

Dans de telles conditions, les conservateurs n'ont pas à se décourager, surtout en Maine-et-Loire, où leur échec est à peu près insignifiant. Ici, l'esprit du pays, le suffrage universel sont avec nous. L'Anjou tient et tiendra longtemps à nos idées de sagesse, de modération, de prudence. Le caractère indépendant et réfléchi de l'Angévin le met en garde contre les calomnies qui sont prodiguées chaque jour aux conservateurs. Pour former son opinion, l'Angévin regarde beaucoup plus les hommes, qu'il écoute les mots.

Que les conservateurs ne cessent donc pas d'agir ; qu'ils se tiennent en relations directes et étroites avec le peuple, s'occupant des intérêts de tous, et ils pourront, pendant bien longtemps encore, défier les efforts de l'administration et les raisonnements, trop alambiqués pour être compris de la presse officielle.

H. LARROQUE.

Les républicains au Capitole

C'est curieux comme les républicains ont le triomphe facile. A propos de toutes les manifestations électorales, qu'il s'agisse des législatives, des sénatoriales, des municipales ou du renouvellement partiel des conseils généraux, ou de n'importe quoi, ils s'écrient d'abord qu'il faut monter au Capitole pour rendre grâce aux dieux scrutateurs qui ont si bien veillé sur les urnes.

Notez qu'on ne sait pas encore, même au ministère de l'intérieur, l'exacte portée des élections du 31 juillet. On y connaît sans doute les noms des élus, et des employés pleins de zèle peuvent même, avec une complaisance qui ne leur fera pas défaut, porter à l'actif républicain les ballottages du 7 août ;

mais personne n'ignore quelle influence parfois décisive exercent les personnalités, les situations, les parentés sur des élections qui ne sont pas, en somme, des élections politiques, attendu que, si le mandat de conseiller général confine, en certaines parties, à la politique, il n'est pas politique exclusivement.

Par suite, les noms des élus ne donnent pas toujours exactement la nuance précise des opinions politiques qui leur sont, et qui, dans la plus grande et la plus importante partie de leurs travaux, doivent leur rester personnelles.

Les républicains ont tellement faussé les idées les plus simples et les plus élémentaires vérités qu'on a l'air aujourd'hui de soutenir un paradoxe énorme lorsqu'on rappelle que les conseils généraux ne sont pas, ou plutôt ne devraient pas être des assemblées politiques, mais des réunions de personnes notables élues par leurs concitoyens pour surveiller et diriger les intérêts du département qu'ils habitent les uns et les autres.

Ce qui est pourtant l'évidence même. La caractéristique des Assemblées politiques est de comporter, pour leurs membres, un traitement connu sous le nom d'indemnité parlementaire ; le propre du mandat de conseiller général ou municipal, est de rester gratuit.

Cette réflexion faite pour le principe, nous n'ignorons pas que, les républicains ayant fourré partout leur détestable politique, les Conseils généraux ne pouvaient se garder de l'épidémie, et qu'on est bien forcé, somme toute, de se placer sur le terrain politique pour combattre les politiciens du régime actuel.

Si nous les suivons, même sur le terrain qu'ils ont choisi, nous ne voyons pas qu'ils aient tant de motifs pour crier victoire.

Où est-elle leur victoire, et où se cache cette moisson de lauriers peu glorieux ?

Nous voyons, dans les journaux de gauche, des articles où l'on sort, avec une ostentation de commande, un panache un peu ridicule ; nous entendons des clameurs salariales et nous assistons à un enthousiasme dont les manifestations ont été réglées et répétées, quinze jours d'avance, dans les coulisses du ministère.

C'est, en somme, la seconde représentation de la comédie jouée récemment à propos des élections municipales.

Au mois de mai aussi, les républicains ont célébré leur triomphe et escaladé leur habituel Capitole. On leur a prouvé, depuis, qu'ils avaient crié trop vite et qu'ils devaient, maintenant, déchanter.

Il est probable que, la preuve faite, il en ira de même cette fois encore.

Mais supposons que, les statistiques une fois dressées d'une manière juste et impartiale, les conservateurs aient perdu quelques sièges et un peu de terrain. Admettons, si vous voulez, un succès gouvernemental.

Et puis après ? Où sera la victoire, où sera le triomphe ?

Nous n'examinons même pas la question de savoir si le succès inattendu de plusieurs candidats officiels ne serait pas la conséquence logique et fâcheuse des manœuvres de « ralliement » qui se sont trouvées être des manœuvres

de trouble et de désunion au profit des républicains.

Nous demanderons simplement de quel poids ont pesé, dans une balance faussée, les promesses, les menaces, les intrigues de cette triple force locale qu'on appelle le maire, l'instituteur et le percepteur ?

Républicain, le maire a le droit de tout oser ; conservateur, n'est-il pas paralysé par le sous-préfet, agent du pouvoir central ?

Quant à l'instituteur et au percepteur, ne sont-ils pas dans la main et sous la coupe de leurs supérieurs hiérarchiques ? Il y a plus : n'ont-ils pas intérêt à marcher dans le sens qui leur est indiqué impérativement ? Ce n'est pas seulement leur situation présente qui est en jeu, c'est leur avancement, c'est leur avenir. Le candidat officiel a donc à sa disposition l'arsenal complet des armes les plus perfectionnées de la pression administrative : le candidat indépendant n'a pour lui que l'unique force de la persuasion et de l'honnêteté.

A une époque aussi troublée, sous un ministère Loubet-Ricard, c'est peu, et, à coup sûr, ce ne serait pas assez si le régime de la corruption, de la violence et de l'hypocrisie était, en notre pays, un régime durable. Mais, grâce à Dieu, la loyauté française y répugne ; ce n'est qu'une crise à traverser.

D'où il suit que, même en considérant comme acquis pour les républicains les succès qu'ils escomptent, il n'y aurait guère pour eux matière à se vanter ; pas plus qu'il n'y aurait lieu pour les conservateurs à se décourager et à jeter les armes. Ce n'est pas à ceux qui s'abandonnent après un échec subi, c'est à ceux qui tiennent bon, toujours et quand même, qu'est réservé la victoire glorieuse et définitive.

GEORGES HUILLARD.

LA PRESSION OFFICIELLE

M. Pelletan ne peut naturellement faire autrement que de se féliciter de l'ensemble des résultats du 31 juillet, mais il est obligé de constater que ce succès ne prouve pas « la disparition complète des mauvaises habitudes administratives ».

On m'a, écrit-il, « signalé, de divers côtés, des pratiques qui semblent indiquer au moins que plus d'un préfet se croit le directeur des consciences électorales dans son département. Nous n'admettons, quant à nous, de telles mœurs, ni contre nous, ni à notre profit. »

Il importe peu que M. Pelletan admette ou non la pression officielle, il nous suffit de constater qu'il reconnaît qu'elle s'exerce avec une intensité telle qu'elle enlève à peu près toute leur valeur aux élections gouvernementales.

STATISTIQUES OFFICIELLES

Ce n'est point, paraît-il, chose aisée de déterminer quelle est la nuance républicaine qui a été le plus favorisée par les scrutins du 31 juillet. Si l'on devait s'en rapporter aux statistiques officielles, il faudrait croire que les modérés ont obtenu de grandes victoires. Presque tous les élus républicains sont, en effet, qualifiés de « modérés ». Cela n'est point cependant l'avis du *Journal des Débats* qui ne paraît

point avoir beaucoup plus de confiance que nous-mêmes dans les statistiques gouvernementales. Quand, écrit-il, « on essaye de coller des étiquettes sur quelques milliers de candidats, dont la plupart sont absolument inconus, et dont beaucoup n'ont pas de caractère politique déterminé, on risque de commettre de nombreuses erreurs. Les étiquettes elles-mêmes, d'ailleurs, n'ont plus de sens bien précis. Elles étaient déjà fort vagues l'année dernière ou en 1889, l'évolution à laquelle nous assistons achève de les brouiller ».

Pour le moment, conclut le *Journal des Débats* « il faut n'enregistrer qu'avec un peu de scepticisme les détails des statistiques officielles. »

EN CORSE

Le préfet de la Corse a pris, hier matin, à dix heures, un arrêté suspendant de ses fonctions le maire d'Ajaccio.

L'arrêté ne porte aucun considérant.

Le *Paris* s'exprime ainsi au sujet de cet arrêté :

« A la suite de la sanglante bagarre qui s'est produite lundi à la mairie d'Ajaccio, le maire conservateur de cette ville a été suspendu de ses fonctions. »

« On considère comme certain que cette mesure sera transformée en un décret de révocation. »

AU MAROC

On télégraphie de Tanger que les femmes et les enfants qui fuient l'Anghera avec leurs troupeaux encombrant les environs de la ville.

De toutes parts il arrive des renforts. Sept canons viennent d'arriver à Fez.

Le ministre des affaires étrangères, Torres, vient de transmettre au commandant en chef l'ordre du Sultan d'avoir à commencer les opérations dans le plus bref délai.

On s'attendait à une bataille pour ce matin.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 août 1892.

Les puissances qui dirigent le marché paraissent vouloir réagir vigoureusement contre les tentatives des baissiers enhardis par les livraisons qui ont eu lieu sur un certain nombre de valeurs. Le 3 0/0 continue son mouvement de hausse commencé hier, il clôture à 98.97 ; le 4 1/2 progressé à 105.25.

La rente Italienne est très ferme à 90.85 ; les Méridionaux sont bien tenus à 622.50.

L'Extérieure s'avance à 64 3/32 ; le Nouveau Russe cote 78.30 et l'Orient 67.15.

L'action de la Banque de France conserve le cours de 4,200. Le Crédit Foncier se relève vivement à 1,067 après 1,048. La Banque de Paris, ainsi que nous l'avons prévu, regagne à 652 le terrain perdu précédemment. La Société Générale ne s'écarte guère du cours de 470. La progression de ses bénéfices semble justifier des cours plus élevés.

Le Crédit Lyonnais continue à progresser ; il reste à 797, bien près de franchir le cours rond de 800 francs.

La conversion des obligations Gaz et Eau n'aura pas pour conséquence d'alléger les charges d'intérêt à servir par cette compagnie, car elle émet un chiffre d'obligations plus élevé que celui des titres à couvrir. En résumé elle augmente sa dette dont le service reste le même.

Les Chemins Economiques valent 415 fr.

UNE LETTRE DE M. TÉTART

Nous avons reçu hier la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

« Dans un article paru dans votre journal du 1 et 2 août intitulé « Les élections d'hier », vous voulez bien me consacrer quelques lignes.

« Après avoir qualifié d'« anodin » mon républicanisme, vous croyez devoir ajouter : « On prétend même que, dans d'autres (?) milieux, il n'en resterait plus trace. »

« Vous pourrez désormais détromper ceux qui émettent ces prétentions : je suis et serai républicain même dans « d'autres milieux ».

« J'ignore si j'avais « besoin de l'étiquette » républicaine pour parvenir ; mais je sais bien que, si j'en avais eu besoin d'une autre, je ne l'aurais pas prise.

« Vous vous hâtez peut-être un peu trop d'avancer d'une manière affirmative des suppositions purement gratuites, étant donné surtout que je suis « nouvellement implanté » dans le pays, comme vous le dites vous-même.

« Il vaudrait mieux reconnaître que le département de Maine-et-Loire accepte la République et s'incline désormais devant le fait accompli ; c'est ce que vous ferez... peut-être un jour.

« Je compte, Monsieur, sur votre courtoisie pour insérer ces quelques lignes dans un de vos plus prochains numéros et je vous prie de recevoir les assurances de mes sentiments les plus distingués.

« G. TÉTART,

« Conseiller d'arrondissement. »

Nous nous empressons de répondre au désir de M. Tétart. Le lendemain de son élection, il ne peut tenir un autre langage. Puis, comme la République comporte aujourd'hui bien des degrés, et que l'honorable conseiller d'arrondissement de Gennevilliers ne nous renseigne pas sur celui qui est le sien, chacun a la faculté de lui en attribuer un, au gré de ses désirs, et, dans son canton, il est tout à fait de la nuance que nous lui avons donnée. Et c'est peut-être à cela qu'il doit son succès.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Le *Patriote de l'Ouest* écrit que M. Bruas était un des hommes les plus désagréables du conseil général. M. Bruas n'a jamais mérité ce mauvais compliment. L'appréciation est donc injuste. En tous cas, elle est d'un goût douteux, s'adressant à un adversaire malheureux de la veille. »

L'ÉLECTION DE BEAUFORT

M. de Livonnière, élu conseiller général du canton de Beaufort, où il a eu pour concurrent le docteur Hacque, soutenu par toutes les administrations, vient d'adresser à ses électeurs une charmante lettre de remerciement.

« Vous avez voté en hommes libres et indépendants, dit-il, sachant que celui que vous nommez mettrait toute sa sollicitude à s'occuper de vos intérêts. Maintenant que la lutte est terminée, ne pensons plus qu'à nous unir tous pour le bien de notre beau canton. »

Suivant nos prévisions, M. de Livonnière, dans le canton de Beaufort, l'a emporté après une période électorale où il a été très combattu. Nous le félicitons de son succès.

Nous félicitons surtout les électeurs du canton de Beaufort. Ils ont montré qu'ils avaient confiance en M. de Livonnière, et que toutes les attaques dont il a été l'objet n'ont eu d'autre résultat que de les rapprocher de lui.

Ils viennent de donner, en ne se laissant pas égarer, une nouvelle preuve de leur intelligence et de leur indépendance.

M. Coudreuse et les porteurs de Panama

Le *Maine-et-Loire* a reçu la lettre suivante de Baugé :

« Monsieur le Rédacteur,

« J'ai lu, il y a quelques jours, dans le compte rendu de la fête de Brion, avec une certaine surprise, que M. Coudreuse avait prononcé un beau discours.

« Mon Dieu, que les gens de Brion ont donc plus de chance que ceux de Baugé !

« Il y a deux mois, chez nous, à l'occasion d'une réunion de Société de secours mutuels, nous espérions que notre député nous expliquerait les raisons pour lesquelles il n'a pas cru devoir défendre, devant la Chambre, les porteurs de Panama (hélas, il n'en manque pas dans le Baugeois).

« Certainement ce discours nous eut plus intéressés que celui qu'il est allé prononcer à Brion pour son ami, le docteur Hacque.

« Pas de chance, notre député, pour une fois qu'il prend la parole ! son éloquence n'a pas l'air d'avoir fait grand effet dans le canton de Beaufort : En 1886, M. de Livonnière avait 100 voix de majorité. Il en a 200 aujourd'hui ; c'est ce que lui ont rapporté les tournées de M. Coudreuse. Il y a peut-être par là aussi des porteurs de Panama.... »

« UN BAUGEOIS. »

LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR L'ORAGE À CHACÉ ET À VARRAINS

Le rapport officiel sur les dégâts causés par l'orage de jeudi dernier, dans les communes de Chacé et de Varrains, vient d'être communiqué aux autorités.

Toutes les récoltes en général et principale-

ment la vigne ont été écrasées. Cent soixante hectares environ, depuis le village de Saumousay jusqu'à Saumur, sur une largeur de sept à huit cents mètres, sont atteints. La vigne, paraît-il, ne produira rien avant deux ans.

M. Touchet, maire de Varrains, estime à cent hectares la superficie endommagée dans sa commune, et les pertes à 50,000 francs supportées par environ quatre-vingts propriétaires.

À Chacé, le mal est un peu moins grand. Soixante hectares environ ont été saccagés par la grêle, et les pertes, évaluées à 30,000 francs, sont réparties entre soixante-douze propriétaires environ.

C'est donc pour les deux communes une perte totale de 80,000 francs supportée par environ cent cinquante propriétaires.

SQUARE DU THÉÂTRE

MUSIQUE MUNICIPALE

Concert du LUNDI 8 août, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme

1. *Le Lillois*, allegro LEROUX.
2. *Ouverture de Nabuchodonosor*. VERDI.
3. *Therese*, grande valse KARL FAUST.
4. *Premier acte de la Traviata*... VERDI.
5. *Duo du Chalet*, basse et alto... ADAM.
6. *Le Bon Bourgeois*, polka SELLENICK.

Concert du MARDI 9 août, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme

1. *Salut à la France*, allegro... SELLENICK.
2. *Ouverture de Calife de Bagdad*. BOIELDIEU.
3. *Nuage de dentelles*, valse J. KLEIN.
4. *Aria*, air varié pour alto ADRIET.
5. *Verre en main*, polka FARBACH.

Le Chef de musique,
V. MEYER.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER SUR LA LIGNE DE SAUMUR À ANGERS

Un accident est arrivé, mardi matin, vers dix heures, sur la ligne de Saumur à Angers.

Au moment où le train entrait en gare de Saint-Mathurin, il se produisit dans la locomotive des avaries qui l'empêchèrent complètement de fonctionner.

Au bout de quelques minutes, les voyageurs, voyant que le train n'avancait pas, descendirent des compartiments et apprirent l'accident. On dut télégraphier à la gare d'Angers pour avertir que le train était resté en détresse à Saint-Mathurin et demander une autre machine qui fut envoyée aussitôt. La deuxième locomotive fut attelée à celle qui ne pouvait marcher, et le train continua sa route avec deux locomotives. Cet accident a occasionné un retard de trois quarts d'heure.

NOS PONTONNIERS AU TONKIN

Mardi matin, par la voie du rapport, dit le *Patriote*, M. le colonel Lippmann a fait de-

mander vingt-huit soldats et deux brigadiers pour aller au Tonkin.

Immédiatement plus de deux cents soldats et un grand nombre de gradés se sont fait inscrire.

Pour montrer combien nos pontonniers désirent aller dans cette colonie, disons que deux maréchaux des logis chef rengagés, M. Chamousset, frère du capitaine commandant le château, et M. Simon, ont proposé de rendre leurs galons et de partir comme brigadiers. Il est probable que ce sont ces deux sous-officiers qui seront désignés pour conduire le détachement.

Quant au départ, il n'est pas encore fixé.

Voici comment s'effectuera le voyage.

Le détachement se rendra d'abord à Avignon, où il restera un mois pour accomplir diverses manœuvres sur le Rhône ; il sera ensuite dirigé sur le Tonkin.

On nous assure que l'autorité militaire choisira, de préférence, les hommes faisant partie de la classe 1890, de façon qu'ils puissent rester le plus de temps possible au Tonkin.

La traversée durera environ quarante-huit jours.

Félicitons, en terminant, nos braves pontonniers de l'empressement patriotique qu'ils ont montré dans cette circonstance, empressement d'autant plus digne d'éloges que tous savent très bien que cette colonie possède un climat des plus meurtriers, qui a causé un grand nombre de vides dans les rangs de notre armée.

Cour d'assises de Maine-et-Loire

Audience du 2 août

Affaire Pradère. — VOL QUALIFIÉ.

Le nommé François Pradère, âgé de trente-trois ans, né le 9 septembre 1858, à Genos (Haute-Garonne), étameur à Saumur, est prévenu de vol qualifié.

Le 4 avril dernier, les époux Morinière, cultivateurs à Saint-Mathurin, s'aperçurent, en rentrant chez eux, vers cinq heures du soir, qu'un malfaiteur, profitant de leur absence, s'était introduit dans leur maison et avait soustrait dans une armoire une somme de 9 fr. 65 ; il avait pris, en outre, une pièce d'argent de 6 livres à l'effigie de Louis XIV.

Pour pénétrer dans la maison, le voleur avait brisé un carreau et, par l'ouverture ainsi pratiquée, avait fait jouer l'espagnolette de la fenêtre ; il avait ensuite escaladé le mur d'appui.

Les soupçons se portèrent aussitôt sur le nommé Pradère. En effet, cet individu s'était présenté dans la matinée du même jour chez les époux Morinière pour demander du travail. Il était parti en même temps qu'eux, les avait accompagnés pendant 200 mètres environ et les avait quittés à un carrefour ; là, il s'était

LE CRIME DES BRUYÈRES

PAR JEAN RIVAL

Il en fut ainsi pour la famille Conrad. Dès 1868, la jeune femme, d'une constitution délicate, avait ressenti les premières atteintes d'une maladie de poitrine. Aussitôt son mari désolé s'était efforcé par tous les moyens d'enrayer le mal. Il avait consulté toutes les sommités médicales, et, d'après leurs prescriptions, emmené sa chère malade près des forêts de sapins, sur les hauteurs, puis dans le Midi pour passer l'hiver. Les traitements réputés les plus efficaces étaient restés sans résultat. Lentement, mais sûrement, les poumons avaient été atteints, gagnés de plus en plus, minés, rongés par le mal, en dépit de tous les remèdes.

La guerre de 1870, les émotions, les privations durant le siège de Strasbourg avaient hâté le fatal dénouement.

Il est inutile de rappeler tout ce que l'Alsace et Strasbourg en particulier ont souffert pendant l'année sanglante. Ces jours de deuil et

d'effroi planent encore, comme un sombre cauchemar, sur tous les esprits.

Dès le début du bombardement, le faubourg de Pierres fut l'un des quartiers les plus cruellement éprouvés. Au premier obus qui éclata dans le voisinage de son hôtel, M. Conrad se prit à craindre que sa famille ne fût plus en sûreté au premier étage. Il fit alors, avec les siens, ce que tant d'autres ont fait pendant ces sièges terribles, à Metz, à Belfort, à Paris : ils se réfugièrent dans la cave. Là, ils pouvaient trouver un abri pendant quelque temps encore, mais la fraîcheur et l'humidité de ce sous-sol provoquèrent chez la malade une crise dont elle ne se releva pas.

Le médecin venait chaque jour pour voir madame Conrad. Un matin, il hocha tristement la tête et, prenant à part le mari désespéré :

— Il est de mon devoir, lui dit-il, de vous avertir de la gravité de l'état de madame Conrad. La science est impuissante, hélas ! et ce n'est plus qu'une question de jours.

M. Conrad ne dit rien. Il avait la gorge sèche et serrée ; aucune parole n'en pouvait sortir.

Quand l'agonie commença, on conduisit la petite Rosemonde chez des amis, pour qu'elle

n'assistât pas, dans cette cave qui ressemblait à une tombe, à ce douloureux spectacle.

La lutte suprême fut longue. Enfin, après des heures de ce combat terrible où l'âme et le corps ont tant de peine à se séparer, l'épuisement se fit, la respiration devint de plus en plus lente et rare ; puis, sans secousse, elle s'arrêta... Tout était fini.

Les cimetières étant occupés par les troupes ou trop exposés au feu de l'ennemi, le Jardin botanique servait de champ de repos. Une fosse commune avait été creusée dans ce *campus santo* improvisé. Chaque jour, de nouveaux cercueils y étaient déposés : le riche, le pauvre, l'enfant et le vieillard, le soldat et l'officier y dormaient côte à côte de l'auguste sommeil de la mort, la grande égalitaire.

C'est là que M. Conrad, avec quelques rares amis, accompagna la dépouille mortelle de celle qui avait fait tout le bonheur de sa vie.

La cérémonie fut courte et simple. Les dangers incessants de la fusillade ne permettaient pas de s'attarder longtemps auprès de ceux que l'on allait ensevelir.

Peu de jours après, l'hôtel du Faubourg de Pierres, était atteint eu quelques instants par plusieurs obus. Les habitants effarés eurent à

peine le temps de fuir. Le père, saisissant Rosemonde dans ses bras, s'élança par une petite porte de service dans une ruelle moins exposée et courut demander asile à une famille amie. Un instant après, l'hôtel était enveloppé par les flammes, et les magnifiques collections qu'il renfermait se consumaient entièrement, sans qu'on pût songer à sauver quoi que ce fût.

Les bombes tombaient sans trêve, propageant l'incendie, et le lendemain, le téméraire qui se fût aventuré dans ce lieu n'eût plus vu que des murs troués et noircis, entourant un amas de cendres et de décombres fumantes.

Rosemonde demeura jusqu'à la fin du siège dans la famille qui l'avait recueillie, pendant que son père faisait bravement son devoir, comme tous les citoyens.

Si elle se trouvait là un peu plus à l'abri des obus, elle n'en était pas toutefois absolument préservée. Par mesure de précaution, ou s'était réfugié là aussi dans les caves, et c'était un curieux spectacle que celui de ce campement.

Des pierres bouchaient les soupiraux. Par terre, on avait étendu des matelas, sur le sol humide. Un petit fourneau de cuisine répar-

arrêté pendant un certain temps pour s'assurer qu'ils continuaient leur route et, enfin, il était revenu sur ses pas et on l'avait vu rôler autour de la maison. On a retrouvé, d'ailleurs, en la possession de l'accusé la pièce de 6 livres qui a été volée. Malgré les charges relevées contre lui, Pradère soutient contre toute vraisemblance qu'il n'a pas commis le crime qui lui est reproché.

L'accusé a persisté à nier avec énergie.

Les antécédents sont détestables. Il a subi quatre condamnations pour vol : l'une à six mois de prison, l'autre à huit mois, la troisième à quinze mois, la dernière à huit ans de réclusion. Il est reléguable.

M. Le Poittevin, substitut du procureur général, a fait ressortir avec une extrême habileté les charges relevées contre l'accusé.

M^e Chesneau a défendu avec énergie l'accusé. Le jury a rendu un verdict affirmatif, mitigé par les circonstances atténuantes.

La Cour a condamné Pradère à la peine de cinq ans de travaux forcés et à la peine de la relégation. (Patriote.)

LE NOTAIRE GASNIER

L'affaire du notaire Gasnier, d'Angers, est venue avant-hier, devant la Cour d'assises de Nantes.

Deux accusés seulement, Gasnier et Charreau, son clerc, sont au banc des accusés. Le troisième, Dubranle, malade, ne comparait pas. L'affaire est disjointe.

Au banc de la défense sont M^e Demange et M^e Fairé, du barreau d'Angers.

L'audience est suspendue pour permettre à M. le conseiller Saiget de se rendre auprès de son père malade.

Les débats sont présidés par M. Grignon-Damoulin, juge au tribunal de Nantes.

A la reprise, la lecture des 262 abus de confiance contenus dans l'acte d'accusation dure une heure un quart.

La Cour rend ensuite divers arrêts excusant des témoins malades, notamment M. de Châteaux. Puis commence l'interrogatoire des accusés. Il faut seulement noter la déclaration faite par Gasnier que les causes de son désastre sont les avances faites à son prédécesseur et le refus de M^{me} Appert de régler son compte. Le déficit est de 1,200,000 fr.

TOURS. — Empoisonnement de cinq personnes. — On a dit que des présomptions graves pesaient sur la femme Eslau qui a gardé le silence en présence des magistrats. Les médecins de l'hospice ont procédé à l'autopsie des cadavres du père et de l'enfant déçédés. Ils n'ont trouvé ni phosphore ni arsenic. Le bruit s'était aussi répandu, dans le quartier de la rue Saint-Pierre-des-Corps, que la famille Eslau avait été atteinte du choléra.

Ce bruit n'a aucun fondement, mais les malheureux ont eu, cela est évident, des crises cholériques, dues sans doute à l'eau dont ils se servaient pour préparer les aliments. Le puits était situé non loin de fosses d'aisances. Les ustensiles de ménage sont, au surplus, en fort mauvais état. Ce sont là de nouvelles hypothèses. Il est juste d'ajouter que les avis sont partagés.

Toujours est-il que l'état de la femme Eslau et de son enfant de trois ans ne laisse aucun espoir.

Seule la petite fille âgée de six ans a des chances d'en échapper.

Théâtre de Saumur

Direction : H. DAVID.

A l'occasion des Courses et du Carrousel

LE VOYAGE EN SUISSE

Pièce à grand spectacle en 3 actes et 4 tableaux

Avec le concours

DES OMER'S

CÉLÈBRES CLOWNS

Et d'Artistes des principaux Théâtres de Paris

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Train de plaisir pour Royan

L'Administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 août prochain, un train de plaisir permettant d'aller passer de 2 à 4 jours à Royan.

Le départ de la gare de Saumur P. O. est fixé au 14 août, à 3 heures 16 matin.

Le départ de la gare de Saumur-État est fixé au 13 août, à 8 heures 32 soir.

Le prix du voyage aller et retour, au départ de ces gares, est de 14 fr. en 2^e classe et de 10 fr. en 3^e classe.

Des billets à prix exceptionnellement réduits sont également délivrés pour ce train au départ de toutes les autres gares (lignes de Montreuil à Angers et Perray à la Possonnière exceptées).

Le public trouvera dans les bureaux de ville, ainsi que dans les gares et stations des chemins de fer de l'Etat, des affiches indiquant l'itinéraire des trains à l'aller et au retour et les prix des billets.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Train de plaisir pour les Sables-d'Olonne

L'Administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'elle

mettra en marche, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 août prochain, un train de plaisir permettant d'aller passer de 2 à 4 jours aux Sables-d'Olonne.

Le départ de la gare de Saumur P. O. est fixé au 14 août, à 3 heures 16 matin.

Le départ de la gare de Saumur-État est fixé au 13 août, à 8 heures 22 soir.

Le prix du voyage aller et retour, au départ de ces gares, est de 9 fr. 50 en 2^e classe et de 7 fr. en 3^e classe.

Des billets à prix exceptionnellement réduits sont également délivrés au départ de toutes les autres gares.

Le public trouvera dans les bureaux de ville ainsi que dans les gares et stations des chemins de fer de l'Etat, des affiches indiquant l'itinéraire des trains à l'aller et au retour et les prix des billets.

CONSEILS ET RECETTES

VALEUR NUTRITIVE DE L'AVOINE

D'après les travaux de Mège-Mouriès, la protéine, qui seule a une large propriété nutritive, se trouve accumulée au-dessous du perisperme du grain d'avoine.

Des très nombreuses analyses exécutées au laboratoire de la Compagnie générale des Voitures, à Paris, par M. Leclerc, il est constamment ressorti que la richesse en protéine brute est inversement proportionnelle au poids spécifique de l'avoine.

Les avoines les moins lourdes sont donc, en général, celles qui ont la valeur nutritive la plus développée.

Sans doute, il convient d'acheter l'avoine au poids, ou à la balance, comme on le recommande, mais non pas de l'estimer en raison de son poids spécifique. Il n'importe nullement d'acheter de l'amidon d'avoine, car la valeur nutritive de cette fécule est nulle.

En général, on peut dire, d'après ce qui précède, qu'un kilogramme d'avoine légère vaut plus qu'un kilogramme d'avoine lourde et pourrait sans faute être payé plus cher.

C'est l'opposé du préjugé courant.

FAITS DIVERS

UN NAVIRE CHER

Le ministre de la marine vient de signer les contrats relatifs à la construction du cuirassé de premier rang le *Masséna*, qui aura 111 mètres de long sur 29 mètres de large.

Il déplacera 11,730 tonnes et filera 19 nœuds au tirage naturel.

Ce cuirassé aura trois machines verticales indépendantes, actionnant chacune une hélice et devant développer une puissance totale de 12,600 chevaux.

Sa cuirasse atteindra dans certaines parties

43 centimètres d'épaisseur.

L'armement se composera de deux canons de 30 cent. en tourelles tournantes, placés l'un à l'avant, l'autre à l'arrière; deux canons de 27 cent. en tourelles sur les flancs; huit canons de 14 cent. à tir rapide, également en tourelles; huit canons de 10 cent. à tir rapide, protégés par des masques en acier durci; plus trente-deux petits canons à tir rapide ou à répétition de 47 à 37 millimètres.

Enfin, l'armement comptera cinq tubes lance-torpilles.

Le *Masséna* coûtera 27 millions.

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et C^{ie}, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an, 10 fr. — Départements, 12 fr.

Union postale, 13 fr.

Sommaire du 31 juillet 1892

Manon Lescaut (1 grav.), M. J. Le Fustec. — Les canonniers de Valenciennes, M. Louis Vergoz. — La catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains (3 grav.), M. Edouard Rollet. — L'Agriculture et les Sciences, M. Berthelot. — L'Amiral Mouchez (1 grav.), M. G. Bovier-Lapierre. — La Descente de Croix (1 grav.), M. A. P. — La médaille d'honneur des ouvriers et employés de commerce (2 grav.), M. Pierre Challauiel. — La marine française de guerre (3 grav.), M. Brun. — Le Boulet d'or, suite et fin (2 grav.), M. Jules Mary.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

EAU DE VIE BLANCHE

Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés... 1.50 le litre
Montpellier 45 — ... 1.75 —
Armagnac 50 — ... 2.00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres :

Bonification de 10 c. par litre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

avait une odeur de cuisson qui devait écouler à la longue. A la clarté douteuse d'une lampe, on distinguait un étrange assemblage de meubles très ordinaires, d'ustensiles de ménage et d'objets précieux sauvés à la hâte. Par suite du manque d'air et de lumière, la santé de Rosemonde s'affaiblissait de jour en jour. Ses grands yeux bleus se cerclèrent de bistre, ses joues amaigries se décoloraient peu à peu, et contre cette anémie toujours grandissante, il n'y avait point de remède. Il eût fallu un régime fortifiant, le grand air, des forêts de sapins pour dilater ses poumons, leurs pénétrantes senteurs.

An lieu de cela, elle était condamnée à végéter dans une cave humide et sombre, dans une atmosphère viciée, chargée d'exhalaisons malsaines. Impossible de sortir de la ville assiégée; impossible de rester même dans la rue où la vie des passants était sans cesse exposée.

Quand les Suisses obtinrent de l'assiégeant l'autorisation de faire quitter la ville à un certain nombre de femmes, d'enfants, de malades, le père eût voulu que sa fille pût être de ces privilégiés. Mais il ne trouva personne à qui il pût la confier, et dut se résigner à atten-

dre la levée du siège.

La reddition de Strasbourg, l'annexion de l'Alsace fut pour lui, comme pour tous les patriotes, un coup terrible. Il tenait à son pays, à son coin de terre, par mille liens que rien ne semblait devoir briser. Jamais, jusqu'à ce jour, il n'était resté plus de quelques semaines loin de sa ville natale. Comme la plupart des provinciaux, dont l'horizon est borné, il était devenu l'esclave de ses habitudes. Et maintenant, voici qu'en deux mois tout s'écroulait autour de lui; il voyait disparaître à la fois et pour toujours ce qui avait fait son bonheur. Sa femme, la seule affection profonde et vraie qu'il eût éprouvée, sa femme était morte; les collections qui avaient de tout temps passionné son esprit et, pour ainsi dire, rempli sa vie, étaient irrémédiablement détruites. Sa patrie enfin venait de tomber aux mains d'un vainqueur qu'il avait toujours haï d'instinct, et qu'il exérait maintenant de toutes les forces de son être.

Rosemonde seule lui restait et, la voyant si débile et si souffrante, il se mit à l'aimer tout à coup d'une affection égoïste et jalouse, voulant la conserver auprès de lui et pour lui, pour le consoler et raffermir sa vieillesse. Une

terreur le prit qu'elle ne fût atteinte à son tour du mal qu'avait emporté sa mère.

Pendant deux ans, il la disputa à la mort. N'étant plus retenu par rien à Strasbourg, ayant hâte, au contraire, de quitter ce malheureux pays, il partit avec elle pour la Suisse. Là, ils passèrent l'hiver dans une station abritée et l'été sur les hautes montagnes. La fillette, libre de tout souci, délivrée de tout travail, ne s'occupant que de courir la campagne, n'avait plus qu'à se laisser vivre, en respirant l'air pur et vivifiant des Alpes.

Au bout de dix-huit mois, Rosemonde, qui allait atteindre sa quinzième année, avait repris ses fraîches couleurs et reconquis ses forces; le mal était vaincu.

Il fallait penser alors à chercher un domicile définitif, d'autant que, rassuré maintenant sur la santé de son enfant, M. Conrad se sentait repris plus que jamais par sa manie de collectionneur.

La guerre lui avait fait subir de sérieuses pertes d'argent, mais la majeure partie de sa fortune était placée en France, en bonnes et solides valeurs, et il avait coutume de dire à Rosemonde, dans son langage de parvenu, vulgaire mais expressif :

— Tu sais, fillette, nous avons du foin dans nos bottes!

A cette époque, il lut dans un journal suisse que le château de Rhimbach, dans le canton des Grisons, allait être vendu avec ses meubles, par l'Etat, à la suite du décès de sa propriétaire, la comtesse chanoinesse de Rhimbach, morte intestat et sans héritiers connus.

Le bourgeois fut aussitôt séduit par l'idée de jouer au châtelain et au grand seigneur.

— Hé! hé! pourquoi pas? se dit-il, nous pourrions nous payer cette fantaisie.

Il alla visiter le domaine, en fut enchanté, s'en rendit acquéreur, et, quelques semaines plus tard, y entra fièrement en propriétaire.

De ce moment, il recommença de plus belle ses collections, se plongea dans l'étude d'un amas de paperasses où l'histoire du château et de ses maîtres successifs se trouvait consignée, s'occupait surtout d'un vitrail dont il était question dans plusieurs actes et qu'il n'avait encore pu découvrir, bien qu'il eût fouillé dans ses moindres recoins le vieux manoir.

(A suivre.)

PAR ACTE sous-seings privés, enregistré, en date du 11 juin 1892, M^{me} JOSÉPHINE RICHOMME, veuve de M. ZACHARIE BOURGÉAISEAU, en son vivant menuisier, a vendu à M. AUGUSTE HUET, menuisier, demeurant à Saumur, le fonds de commerce de menuisier exploité par son mari, à Saumur, rue Cendrière, 4.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues chez M. HUET, à Saumur, rue du Roi-René prolongée.

Pour avis.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.

A VENDRE

Propriété des Boutardières

Située commune de Neuillé, comprenant :

MAISON DE MAÎTRE

Vastes Servitudes et Logement de Fermier ;

Grand jardin anglais formant parc, jardin potager et verger, le tout dans un ensemble contenant 2 hectares 48 ares.

Et un Morceau de Terre

Affecté en partie de vignes rouges

Contenant 2 hectares 38 ares 50 centiares, situé audit lieu des Boutardières (clos renommé).

Cette propriété, dans une belle situation, se trouve à 1 kilomètre du bourg de Neuillé, 3 kilomètres de la gare de Vivy et 10 kilomètres de Saumur.

Pour tous renseignements et pour traiter et visiter les lieux, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire.

A CÉDER, pour cause de santé, un joli petit Café-Comptoir, situé au centre d'Angers. Clientèle facile et agréable. Recettes 30 fr. par jour. Loyer 450 fr. Logement 5 pièces. Prix 500 fr. On demande 200 fr. comptant (se hâter).

S'adresser chez M. JÉRÉMIE MACÉ, directeur des Affiches Angevines, 5, rue Voltaire, Angers. RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

A CÉDER, pour cause de décomptant et à prix d'estimation, une Epicerie avec débit sur le comptoir, située au centre de la ville d'Angers. Affaires 40 fr. par jour. Loyer 320 fr. Logement 4 pièces (affaire sérieuse à enlever de suite).

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. JÉRÉMIE MACÉ, directeur des Affiches Angevines, rue Voltaire, 5, Angers. RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

A VENDRE
A L'AMIABLE
Petite MAISON

Avec JARDIN bien affrUITÉ
Contenant 500 mètres carrés environ.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Présentement

Ou pour la Saint-Jean prochaine
Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

VERITABLE
EXTRAIT de VIANDE
LIEBIG
Indispensable pour préparer à tout moment potages, sauces, légumes et autres mets.
Cet extrait se conserve indéfiniment sans modifier ses qualités.
Exiger la signature LIEBIG sur l'étiquette et le cachet bleu sur l'opacité de chaque pot.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES
BANDAGES HERNIAIRES
à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
de **WICKHAM**, Chirurgien-Herniaire
Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889,
Rue de la Banque, 16, à Paris
SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON
Seul dépôt : chez M^{me} Veuve **LARDEUX**, coutelier bandagiste
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

PHARMACIE A. CLOSIER
N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne
SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits

Le litre : 1 fr. 50, 1 fr. 70 et 2 fr.

Pour chaque litre on donne gratis un Nouet

Kirsch et Marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 fr. 50.
Citronnade rafraîchissante et très hygiénique : le litre 3 fr. 50 ; le 1/2 litre 2 fr.
Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 fr. 75.
Sirops de Fantaisie, pur sucre, le litre 2 fr. 25.

Tous les jours, arrivages de Primeurs de choix :
Amandes vertes, Abricots, Pêches, Tomates, etc.

Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 AOUT

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	98 85	Banque de France	220	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	393 50	Compagnie parisienne du Gaz	520 50
3 0/0 1891	99 20	Banque d'Escompte	505	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	483	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	387 50
3 0/0 amortissable	105 10	Comptoir national d'Escompte	1062 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	478	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	26
4 1/2 1883	—	Credit Foncier	—	— comm. 1883 3 0/0 r. à 500	421	— 6 0/0 2 ^e série	26
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	—	Credit Industriel et Commercial	795	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	473	— obligations à lots	91
Oblig. 1855-60 3 0/0	543	Credit Lyonnais	—			Suez 5 0/0 remboursable à 500	625
— 1865 4 0/0	421	Credit Mobilier	—	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	409	Dépôts et Comptes courants	468 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500	463	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1871 3 0/0	539	Société Générale	925	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	466	— 1889 4 0/0	96 40
— 1875 4 0/0	537 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1520	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	465 50	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	95 45
— 1876 4 0/0	411 50	Midi	1300	Nord 3 0/0 r. à 500	470	— 2 ^e	—
— 1886 3 0/0	—			Orléans 3 0/0 r. à 500	467 50	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
Bons de liquidation	—			Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	466	Credit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	444

CHEMINS DE FER — 1^{er} Juillet 1892

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris	6	7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	10 13	12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53
Château-du-Loir	11 20	1 3	3 8	7 40	1 15	5 56	
Noyant-Méon	11 29	1 3	3 17	7 49	1 15	6 6	
Linières-Bouton	11 43	1 3	3 30	8	1 15	6 16	
Vernantes	11 54	1 3	3 41	8 10	1 15	6 26	
Blou	12 2	1 28	3 49	8 17	1 15	6 33	
Vivy	12 2	1 28	3 49	8 17	1 15	6 33	
SAUMUR (Orl.)	12 15	1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44
(arrivée)	12 20	1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53
(départ)	12 28	1 52	4 22	8 41	2 0	2 37	7 0
Nantilly (arrivée)	12 28	1 52	4 22	8 41	2 0	2 37	7 0
(départ)	12 39	2 0	4 35	8 52	2 5	3 0	7 12
SAUMUR (État)	12 25	8 31	4 11	8 32	2 0	3 0	6 50
(arrivée)	12 32	8 37	4 23	8 43	2 5	3 5	7 2
(départ)	12 38	8 47	4 29	8 49	3 0	3 10	7 8
Nantilly (départ)	12 38	8 47	4 29	8 49	3 0	3 10	7 8
Chacé-Varrains	12 47	9 1	4 37	8 56	3 5	3 16	7 16
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1	4 37	8 56	3 5	3 16	7 16
Montreuil-Bellay	1 28	9 44	2 15	5 1	9 18	2 25	3 7 40
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19 8 24
Niort	4 30	9 1	4 30	9 1	12 22	4 39	11 40
Saintes	6 24	11 59	6 22	11 59	—	6 22	2 21
Bordeaux	9 56	4 22	9 3	—	—	4 56	—

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Semi-dir.	Mixte soir	Expr. soir
Bordeaux	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Saintes	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Niort	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Thouars	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Montreuil-Bellay	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Brézé-Saint-Cyr	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Chacé-Varrains	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Nantilly (arrivée)	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
(départ)	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Nantilly (État)	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
(arrivée)	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
(départ)	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
SAUMUR (Orl.)	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
(arrivée)	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
(départ)	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Vivy	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Blou	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Vernantes	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Linières-Bouton	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Noyant-Méon	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Château-du-Loir	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Chartres	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55
Paris	5 25	7 12	9 9	11 40	8 25	12 30	3 40	11 40	4 55

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 44	4 35	9 3
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	8 8	4 58	9 45
Chinon	9 4	1 5	7 29	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	4 40	6 50
Montreuil	6 5	6 45	12 53	7 25	4 40	6 50
Doué	6 5	6 45	12 53	7 25	4 40	6 50
Angers	6 5	6 45	12 53	7 25	4 40	6 50

LIGNE D'ORLÉANS
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir
Nantes d.	8 25	8 52	12 7	3 5	7 35	11 5	12 3	1 2	3 1	4 2	5 3	6 4
Angers dt.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45	2 14	2 31	2 58
La Ménitrie	7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46	2 26	2 55	3 24	3 53
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52	5 29	6 13	10 10	1 55	2 35	3 04	3 33	4 02
St-Clement	7 26	11 03	12 40	4 07	5 44	6 28	10 17	2 04	2 44	3 13	3 42	4 11
St-Martin	7 33	11 10	12 47	4 14	5 51	6 35	10 24	2 13	2 53	3 22	3 51	4 20
Saumur ar.	7 40	11 17	12 54	4 21	5 58	6 42	10 31	2 20	3 00	3 29	3 58	4 27
(arrivée)	7 52	11 29	1 01	4 33	6 10	6 54	10 43	2 32	3 12	3 41	4 10	4 39
(départ)	8 05	11 42	1 14	4 45	6 22	7 06	10 56	2 45	3 25	3 54	4 23	4 52
Varennes	8 20	11 57	1 29	5 0	6 37	7 21	11 10	3 00	3 40	4 09	4 38	5 07
Port-Boulet	8 29	12 06	1 38	5 09	6 46	7 30	11 19	3 09	3 49	4 18	4 47	5 16
Langeais	8 59	12 36	2 08	5 39	7 16	8 00	11 49	3 39	4 19	4 48	5 17	5 46
Tours arr.	9 42	13 29	2 51	6 32	8 09	8 53	12 42	4 12	4 52	5 21	5 50	6 19
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	2 45	11 59	5 8	1					